

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL
12 NOVEMBRE 2013

La séance est ouverte à 20h30.

Membre du conseil absent excusé : Pascal VIEL

➤ **ATELIER COMMUNAL : AVENANT N°1 LOT 1 ENTREPRISE PIGEON**

En raison de travaux supplémentaires pour la réalisation d'un réseau d'eaux pluviales, les membres du conseil entérinent un avenant au marché de l'atelier pour le lot 1 d'un montant HT de 4 040 € HT, soit 4 831.84 € TTC.

Le montant initial au lot n°1 du marché était de 48 761.75 € HT.

Avec l'avenant n°1, le nouveau montant passe ainsi à **52 801.75 € HT**, soit **63 150.89 € TTC**.

➤ **PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT ANNÉE 2012-2013 : ECOLES PUBLIQUES**

Les membres du conseil acceptent de participer aux charges de fonctionnement d'écoles publiques pour l'année 2012-2013.

• **Ecole publique de Javené :**

2 enfants en primaire x 381.96 € =	763.92 €
2 enfants en maternelle x 817.62 € =	1 635.24 €
TOTAL.....	2 399.16 €

➤ **PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT ANNÉE 2012-2013 : ECOLES PRIVEES**

Les membres du conseil acceptent de participer aux charges de fonctionnement d'écoles Privées extérieures pour l'année 2012-2013.

• **Ecole privée de Javené :**

22 enfants en primaire x 381.96 € =	8 403.12 €
6 enfants en maternelle x 817.62 € =	4 905.72 €
.....
TOTAL.....	13 308.84 €

➤ **FOUGÈRES COMMUNAUTÉ : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012**

Le rapport complet est à disposition dans les locaux de la mairie.

- Lancement de nouveaux équipements communautaires : Bibliothèque de Billé et de Beaucé
- Nouveaux outils de développement économique : 4 entreprises ont sollicité le fonds d'aide à la création d'emplois depuis son démarrage. Projets d'implantation de l'Institut de Formation en soin infirmier, du siège de la CCI et des écoles consulaires, d'un système de restauration sur le site de la Grande Marche (avec Bioagropolis, ISAE, ANSES), versement subvention BIOAGROPOLIS.

➤ **PARTICIPATION FINANCIERE AU POLE SANTE**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil le plan de financement du Pôle santé, projet du SIVOM de Billé, Combourtillé, Parcé.

Les travaux ont commencé en novembre 2013 et ont une durée approximative de 10 mois.

CONSTRUCTION D'UN POLE SANTE - PLAN DE FINANCEMENT

Bénéficiaire Intitulé		SIVOM BILLE-COMBOURVILLE-PARCE - 35133 CONSTRUCTION DU POLE SANTE	
DÉPENSES (ESTIMATIF)		RESSOURCES (ESTIMATIF)	
Nature	Montant HT	Origine	Montant
Dépenses		Aides publiques	
Terrains	38 981.00 €		
- Terrain	34 391.00 €	FNADT	en suspens
- Frais de vente	2 000.00 €	DETR	en suspens
- Honoraires Géomat- topographie	2 590.00 €		
<i>Sous-total Terrain : 38 981€</i>			
Travaux	614 295.13 €	Participation des communes	120 000.00 €
Prestations intellectuelles (études...)	55 705.00 €	Contrat de territoire	186 689.00 €
- Architecte	46 944.00 €		
- Etude faisabilité	5 382.00 €	FCTVA	110 000.00 €
- CSPS	2 397.50 €		
- Etude de sol	1 828.50 €		
- Contrôle technique	4 535.00 €		
<i>Sous-total Prestations intellectuelles : 55 705,00 €</i>			
Autres dépenses	502.67 €	Autofinancement sur dépenses	
- frais de presse	502.67 €	- fonds propres	81 853.62 €
		- emprunt MT	350 000.00 €
TOTAL GÉNÉRAL HT	709 483.80 €		
TOTAL GÉNÉRAL TTC	848 542.62 €	TOTAL GÉNÉRAL	848 542.62 €

En raison de l'aléa concernant l'octroi de certaines subventions (DETR, FNADT), Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de verser une subvention d'investissement au projet d'un montant de 120 000 €.

A l'unanimité, Le Conseil Municipal accepte le principe de versement d'une subvention exceptionnelle d'investissement pour soutenir le projet Pôle santé à hauteur de 120 000 €, indique que ces sommes seront inscrites au budget 2014 sur le compte 2041582 de la commune, précise que les versements auront lieu par fractions selon les besoins en trésorerie du SIVOM et selon les subventions accordées pour le projet,

La séance est levée à 22h40

**COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL
29 NOVEMBRE 2013**

La séance est ouverte à 20h30

Membres du conseil excusés : Néant

LOTISSEMENT LA HAYE DU COURTIL: CURAGE DU FOSSE ET BUSAGE

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil les trois devis demandés pour procéder au curage et au busage du fossé du lotissement de La Haye du Courtil.

Après analyse des offres, les membres du conseil retiennent l'entreprise BRAULT Jean-Pierre de Combourtille (35) pour un montant HT 8 007.14 €, soit 9 576.54 € TTC.

La séance est levée à 21h30